

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Togo

160 jeunes artisans précaires ont reçu subventions et outils de l'Etat

Le Programme d'urgence pour la région des Savanes vise à renforcer la résilience des populations locales. L'initiative a bénéficié de 50 ... • (Page 04)

Coton

Le Mali prévoit un rebond de sa production de coton à 780 000 tonnes en 2023/2024

L'Afrique de l'Ouest est le principal foyer continental de production de coton. Les différentes perturbations qui ... • (Page 06)

Blaise Ahouantchedé, Président & CEO d'AFRIK CREANCES

• (Page 03) Consommation au Bénin

FONI 2023 : focus sur l'évolution de l'intermédiation et des technologies

L'inflation affiche +1,6% en mars contre 1,2% en février 2023

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2023 a connu une hausse de 0,6% ... • (Page 02)

Développement durable

La BAD et ILX en partenariat pour financer les ODD et le climat

S'investissant dans le financement du développement durable en Afrique, ... • (Page 04)

Géopolitique

Le dollar américain : les raisons cachées de la guerre en Ukraine

Il est facile et particulièrement commode pour les représentants de la société occidentale de se rassembler derrière les narratifs de l'OTAN sur les raisons du conflit ... • (Page 11)

Postes de péage et pesage

Les regards toujours tournés vers le président Talon

Transporteurs et opérateurs économiques béninois ou nigériens attendent de voir se traduire dans les faits, la promesse ... • (Page 11)



Entretien avec Docteur Jean-Baptiste Elias

• (Page 10)

« La corruption fait beaucoup de dégâts dans nos pays »



GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

INStAD

5^{ème} RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DU BÉNIN (RGPH5)

LE RGPH5 POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ÉQUILIBRÉ

LA BANQUE MONDIALE

UNFP

UNICEF

42 22 22 22

www.rgph5.instad.bj

Consommation au Bénin

L'inflation affiche +1,6% en mars contre 1,2% en février 2023

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2023 a connu une hausse de 0,6% au mois de mars 2023, a indiqué l'Institut national de la Statistique et de la démographie (INStAD). Le taux d'inflation est ressorti à +1,6% en mars 2023 contre 1,2% en février de la même année.



• Abdul Wahab ADO

À Bénin, le taux d'inflation au titre du mois de mars 2023 suivant le critère de convergence dans l'espace UEMOA est ressorti à +1,6% en mars contre 1,2% en février 2023, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage. L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2023 est de 112,5 contre 111,9 en février, soit une hausse de 0,6% selon le bulletin « Indice harmonisé des prix à la consommation » de l'INStAD. Pour l'institut, cette hausse est imputable essentiellement à l'augmentation des prix des biens de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,8%). Les principaux groupes de biens dont les prix ont contribué à cette augmentation sont : «

Légumes frais en fruits ou racine » (+13,9%), en lien avec la hausse des prix de la tomate fraîche, suscitée par l'augmentation de la demande cumulée à la baisse de l'offre du fait de la saison ; « Sel et condiments » (+5,5%), à cause de la rareté du piment sur le marché, « Poissons et autres produits séchés ou fumés » (+4,0%), en raison de la diminution de l'offre du produit sur le marché. L'analyse des statistiques renseigne que la variation observée sur le mois a été modérée par la baisse des prix de certains groupes de produits. Il y a l'huile (-2,2%), due à l'abondance des noix de palme qui constituent la matière première de production de l'huile de palme ; Carburants et lubrifiants (-1,1%), à cause d'une baisse des

bande à la source d'approvisionnement. Par ailleurs, en glissement semestriel en comparaison à septembre 2022, les prix ont crû de 11,3%, avec une forte contribution des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « transports » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » respectivement pour 4,4 points, 0,8 point et 0,7 point de pourcentage. De plus, par rapport au même mois de l'année dernière, la variation de l'IHPC est ressortie à +6,9%. Les fonctions ayant contribué fortement à cette variation sont les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,1%), les « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,1%) et les « transports » (+0,9%).

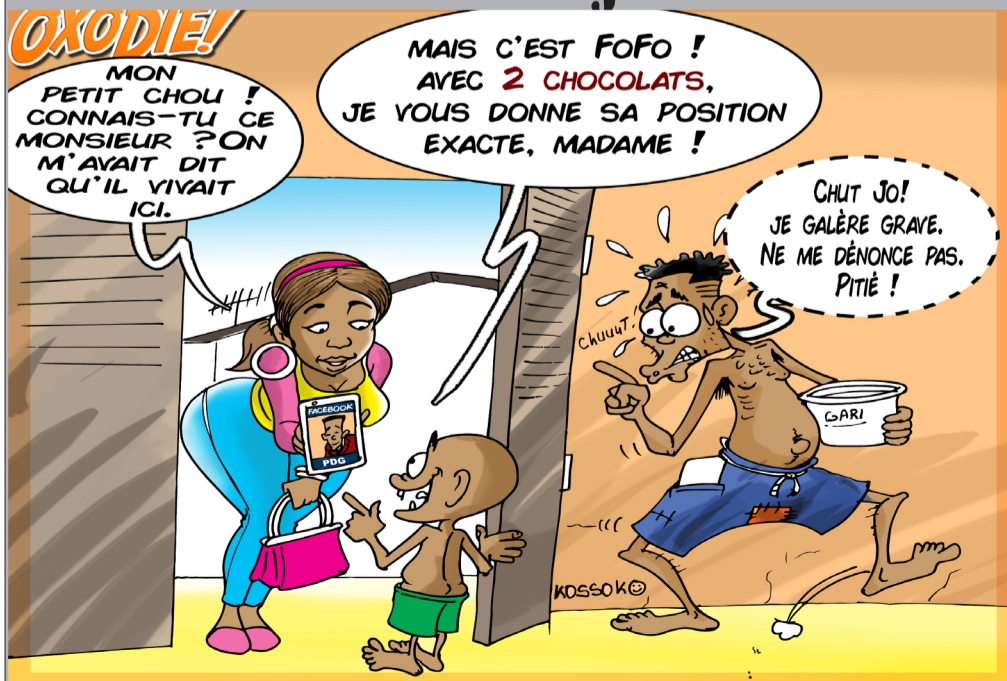
AUX DECIDEURS...

A la source du quitus fiscal

Le trésor public béninois se renfloue de manière particulière au cours de ce quatrième trimestre de l'année. Et pour cause ! L'organisation des élections législatives du 8 janvier 2023 affecte les ressources financières des potentiels candidats qui, pour constituer leurs dossiers, sont tenus d'effectuer certaines dépenses. En effet, au nombre des pièces à fournir pour constituer le dossier de candidature, il y a les actes d'état civil (CIP : Certificat d'identification personnelle, acte de naissance sécurisé, certificat de résidence, certificat de nationalité) dont l'établissement fait déboursier quelques modiques sommes. En plus des actes d'état civil, le Code électoral prévoit dans les pièces à fournir le quitus fiscal. Il s'agit d'une pièce administrative délivrée par la Direction générale des impôts et qui atteste que le futur candidat est à jour vis-à-vis du fisc. Pour obtenir le quitus fiscal, les candidats salariés doivent payer leurs impôts sur le revenu. Les candidats détenteur de titre de propriété foncière sont assujettis au paiement des impôts sur foncier bâti ou non. Ceux d'entre les candidats qui sont propriétaires d'engins, devront s'acquitter de la taxe sur véhicule à moteur (TVM). Le paiement de ces différents impôts par chacun des potentiels candidats doit couvrir les trois années précédant l'année de dépôt des dossiers pour les législatives de 2023. En somme, il s'agit de payer tous les impôts des années 2019, 2020 et 2021 à l'effet de régulariser la situation fiscale de chaque potentiel candidat à zéro. C'est à cette condition, que l'administration des impôts peut délivrer aux requérants, candidats aux fonctions de députés à l'Assemblée nationale, le fameux quitus. Et c'est bien de la mer à boire pour les plus nantis des candidats qui jouissent des privilèges d'être propriétaires de plusieurs domaines fonciers et de plusieurs véhicules rutilants. C'est le prix à payer en tant que bon citoyen appartenant à un Etat dont le budget national est essentiellement fiscal. C'est davantage le prix à payer pour ceux qui ambitionnent d'être de futurs représentants du peuple. La Commission électorale nationale autonome (CENA), chargée de l'organisation des législatives du 8 janvier 2023, prévoit dans son calendrier la réception des dossiers de candidatures sur la période allant du 28 octobre au 2 novembre 2022. Autant dire, que la course contre la montre a commencé. Le Trésor public engrange ces recettes qui, selon la poigne des candidats, varient de quelques mille pour les démunis à plusieurs dizaines de millions pour les plus nantis. Au bout du processus, le Code électoral prévoit un cautionnement de 163,5 millions à verser au Trésor public par parti politique. C'est la contribution financière des partis politiques aux dépenses électorales suivant les prescriptions du code électoral.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Guinée-Equatoriale : trois multinationales en course pour l'exploitation et la gestion portuaire

C'est actuellement le temps du grand oral pour le gouvernement équato-guinéen qui passe au peigne fin les trois candidatures encore en lice dans l'optique de se déterminer sur le choix de l'entreprise qui aura la charge d'assurer pour les dix à quinze prochaines années, l'exploitation, la maintenance et la gestion des infrastructures portuaires

Blaise Ahouantché, Président & CEO d'AFRIK CREANCES

Le FONI 2023 se penchera plus sur l'évolution de l'intermédiation et des technologies

La 2ème édition du Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI 2023) aura lieu du 02 au 05 mai 2023 à Lomé. En prélude à cette nouvelle édition, Blaise Ahouantché, Président et CEO d'Afrique Créances et promoteur de ce rendez-vous africain sur l'intermédiation s'est prêté aux questions des Médias.

La deuxième édition du FONI a lieu en mai prochain à Lomé. Pouvez-vous revenir sur les enjeux de l'évènement ?

Je vous remercie de cette opportunité que vous m'offrez de parler de cet important évènement dans le paysage financier africain. En effet, le FONI tiendra sa 2ème édition du 2 au 5 mai 2023 à Lomé au Togo avec quelques innovations notamment la journée du 2 mai dédiée à une communication sur l'innovation & Open Banking, le 3 mai consacré à quelques fintechs pour présenter autour d'un café numérique, leurs solutions aux participants ainsi que leur apport à l'industrie bancaire et financière, et enfin les 4 et 5 mai, le forum à proprement parler sur 2 jours. Le FONI 2023 qui bénéficie du soutien au plus haut niveau des Autorités togolaises, se positionne comme une plateforme d'échanges approfondis sur les sujets qui allient « la finance et la technologie ». Ainsi, cette édition se penchera plus particulièrement sur l'évolution de l'intermédiation et des technologies dans les dynamiques d'inclusion financière avec le développement de la blockchain, des cryptomonnaies, de l'intelligence artificielle, de la Big data, de la téléphonie mobile, de l'internet, avec un accent particulier sur les problématiques de gestion des données personnelles et de cybersécurité. C'est un véritable carrefour de partage d'expériences et de connaissances, qui regroupera les régulateurs, les acteurs des secteurs bancaires, financiers, des assurances, des télécommunications, ainsi que les différentes corporations du monde économique et social.

Cette deuxième édition se tient à Lomé comme ce fut le cas pour la première. Pourquoi donc Lomé ?

Vous savez que Lomé est une place financière dynamique qui concentre un nombre important d'Institutions financières régionales. C'est ce qui a d'ailleurs justifié le choix de mettre le siège régional de AFRIK CREANCES, principal sponsor de FONI 2023, à Lomé au Togo qui possède également un autre atout en dehors d'être un hub financier. Lomé est un hub aérien facilitant ainsi la connexion entre les pays africains mais aussi vers les autres continents.

Le monde du paiement connaît de grandes innova-



● **Blaise Ahouantché, Président et CEO d'Afrique Créances**

tions avec la cryptologie et l'intelligence artificielle. Quelles sont les incidences de ces nouvelles technologies dans ce secteur ?

Oui ! Vous avez parfaitement raison, nous assistons à de profondes mutations au plan mondial dans l'industrie bancaire et financière avec le développement des technologies qui conduisent à des innovations disruptives tant financières que technologiques. L'impact de la technologie sur le développement et la croissance des entreprises, je dirai même des Etats, est indiscutable. Toutes les statistiques le montrent. Bien évidemment, dans un monde de plus en plus interdépendant et globalisé où tout est connecté et facilitant les échanges de manière instantanée au travers des mégadonnées, les questions de sécurité et performance nous amènent à nous intéresser à la cryptologie, la Big data, l'intelligence artificielle, la blockchain, l'internet des objets, qui sont des outils qui améliorent l'offre de services et la gestion de la relation clientèle dans un secteur bancaire et financier fortement concurrentiel. Ainsi, le parcours d'achat se trouve aussi être impacté avec le développement du paiement instantané et du paiement mobile.

L'Afrique connaît plusieurs zones monétiques. A quand Une intégration complète des paiements monétique et numérique ?

(Sourires) : Je vous réponds en tant qu'ancien DG du GIM-UEMOA ou avec ma nouvelle casquette ? Plus sérieusement, c'est un sujet qui m'a toujours préoccupé quand j'étais à la tête du GIM-UEMOA. Il m'est difficile de comprendre qu'on puisse envisager une intégration économique aboutie sans une intégration monétaire dont découle naturellement l'intégration des systèmes de paiements. Je suis convaincu que nous finirons par y arriver surtout avec l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine communément appelée la ZLECAf. Pour vous faire une confiance, j'y pense tout le temps et y travaille avec mes Amis des différentes Banques Centrales. C'est fondamental, l'intégration des systèmes de paiement qui représente un grand défi à relever les prochaines années par les Autorités en charge de ces sujets pour avoir une intégration complète. Nous avons d'ailleurs lors de la prochaine édition du FONI, proposé une thématique sur l'interopérabilité à l'heure des innovations technologiques surtout à un moment où tous les Etats se lancent dans le développement de l'économie numérique avec le déploiement des e-services publics ou privés.

La cybersécurité est devenue un enjeu majeur. Comment les acteurs doivent-ils appréhender ces risques ?

Elle est très intéressante votre question. Du moment où les processus sont de plus en plus dématérialisés et digitalisés avec une offre prépondérante de services financiers numériques, la problématique de gestion des risques et de protection des données devient effectivement un enjeu majeur. C'est la raison pour laquelle, nous allons consacrer lors du FONI 2023, des panels entiers sur ces sujets afin qu'il y ait des échanges et des partages d'expériences avec des intervenants de haut niveau. Avec votre permission, je vous propose de leur laisser la primeur de nous gratifier de leurs riches expériences en matière de cybersécurité.

Propos recueillis par Adama WADE de Financial Afrik

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 hbts/Km ²	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)

Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales

Développement durable en Afrique

La BAD et ILX en partenariat pour financer les ODD et le climat

S'investissant dans le financement du développement durable en Afrique, la Banque africaine de développement (BAD) vient de conclure avec le fonds de crédit privé ILX, un partenariat au profit des économies africaines. Ce nouvel accord s'inscrit dans le cadre du financement du développement durable.

● S.T.

Pour remédier au déséquilibre budgétaire des Etats africains en faveur de projets durables sur le continent, la Banque africaine de développement (BAD) et ILX signent un partenariat pour mobiliser des capitaux institutionnels européens. Ce nouvel accord permettra de mobiliser des capitaux auprès d'investisseurs institutionnels pour soutenir les opérations de prêt au secteur privé de la Banque africaine de développement dans les pays africains. Selon l'institution panafricaine, le partenariat vise à soutenir les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et les objectifs en matière de financement climatique. Mieux, soutient la BAD, il permettra aussi d'attirer des investissements en Afrique des fonds de pension européens d'ILX. Dans un contexte d'appels tous azimuts à financer les projets durables, cet accord dont la signature s'est déroulée dans les bureaux d'ILX Management à Amsterdam, aux Pays-Bas, va permettre à la Banque africaine de développement de concrétiser son ambition de mobiliser des ressources financières auprès d'investisseurs institutionnels pour combler l'important déficit de financement nécessaire à la réalisation des cinq grandes priorités de la banque, les « High 5 » à savoir : « éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « nourrir l'Afrique », « industrialiser l'Afrique », « intégrer l'Afrique » et « améliorer la qualité de vie des populations en Afrique ». Ce partenariat permettra à la banque et à ILX de soutenir des opérations non souveraines dans ces secteurs prioritaires clés. Les « High 5 » sont intrinsèquement liées aux Objectifs de développement durable (ODD). Dans le même temps, l'accord offre aux participants au fonds de pension d'ILX, l'opportunité de bénéficier de la longue expérience de la Banque africaine de développement en matière d'investissement réussi dans des secteurs économiques clés à travers l'Afrique. Tous



les investissements sous forme de prêts sont axés sur les Objectifs de développement durable ou la finance climatique, tout en offrant des rendements ajustés aux risques attractifs, combinés à une solide protection environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Intervenant à l'occasion de la signature de l'accord, la vice-présidente et directrice financière du Groupe de la Banque africaine de développement, Hassatou N'Sele, a indiqué que les objectifs des deux institutions sont alignés, et « la Banque africaine de développement a une solide expérience en matière de structuration et de financement de projets à fort impact sur le développement ». Pour sa part, Manfred Schepers, fondateur et PDG d'ILX, a déclaré : « Nous sommes ravis d'avoir établi ce partenariat stratégique. Le lancement de ce partenariat témoigne de la ferme volonté de la Banque africaine de développement de s'engager activement auprès des fonds de pension européens en tant que partenaire clé, dans le cadre de ses efforts de mobilisation et de sa contribution à une croissance durable sur l'ensemble du continent africain. Nous nous réjouissons d'un partenariat à long terme avec la Banque africaine de développement au nom des investisseurs de nos fonds de pension, qui deviennent des partenaires clés pour le financement de projets liés aux Objectifs de développement durable et à la lutte contre les changements climatiques sur les marchés émergents ». A travers ce partenariat donc, la BAD accélère la mise en œuvre de son programme « High 5 ».

À propos du Groupe de la Banque africaine de développement

Le Groupe de la Banque africaine de développement est la première institution de financement du développement en Afrique. Il comprend trois entités distinctes : la Banque africaine de développement, le Fonds africain de développement et le Fonds fiduciaire du Nigéria. Présente dans 44 pays africains et disposant d'un bureau extérieur au Japon, la Banque africaine de développement contribue au développement économique et au progrès social des 54 pays africains membres.

À propos d'ILX Management B.V.

ILX Management B.V. est le gestionnaire, basé à Amsterdam de l'ILX Fund I, un fonds de crédit privé axé sur les marchés émergents qui investit en prises de participation dans des prêts créés et structurés par des banques multilatérales de développement et d'autres institutions de financement du développement. ILX vise à créer des opportunités d'investissement à grande échelle dans le financement du développement mondial qui contribuent directement au développement durable sur les marchés émergents. ILX a été créé avec le soutien du ministère fédéral de la Coopération économique (KfW) au nom du ministère allemand de la Coopération au développement (BMZ), de la direction générale de la Coopération internationale des Pays-Bas et du Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni.

Parakou

Retard de la 2ème phase du Projet d'extension eau potable

(Le ministre Samou Séidou Adambi interpellé)

En plus du département de l'eau, Samou Séidou Adambi hérite celui de l'énergie avec en arrière-plan, la nomination en conseil des ministres d'un poste de secrétaire d'Etat chargé de l'énergie. Point n'est besoin d'être devin pour savoir que la tâche ne saura pas aisée pour le leader de la 8ème circonscription électorale, lorsqu'on sait que ça jase chaque jour sur les ondes pour réclamer l'exécution de tel ou tel projet d'extension d'eau ou de l'électricité.

La difficulté d'accès à l'eau potable se pose avec acuité dans plusieurs quartiers de la ville de Parakou. Ménages, établissements d'enseignement et même centre de soins souffrent du manque du plus précieux des liquides. Cette situation suscite des mécontentements au sein des populations de la ville. Il n'en faut pas plus pour que les faiseurs d'opinion en fassent leurs choux gras sur les ondes de plusieurs radios locales.

Chacun y va, à sa manière pour chercher à savoir davantage sur les raisons officielles qui sous-tendent le non démarrage de la deuxième phase du projet d'extension de l'eau potable dans des quartiers périphériques de la commune de Parakou et ses environs. Officiellement lancé depuis le 26 février 2021 pour une durée de 20 mois, ce projet concerne l'extension des canaux de distribution de l'eau potable sur une longueur de 610 km à travers les points déjà identifiés pour un investissement estimé à environ 7,4 milliards FCFA. Très préoccupés par ce retard accusé pour le



démarrage des travaux, les résidents des zones cibles évoquent le fait que des plaques d'identification des rues prises en compte soient posées sans que ne se poursuive le reste du projet. Elles déclarent savoir que d'importantes quantités d'eau potable, « source de vie » sont portant stockées et disponibles dans plusieurs châteaux Soneb, dont celui des quartiers, comme Gânon, Zongo et même sur le barrage de l'Okpara. De même que des matériels dont les tuyaux de canalisation. De ce fait, lassées de souffrir le martyr, les populations attendent des explications sur cette situation de la part des autorités en charge du dossier et de fait, elles portent le regard et les mêmes interrogations en

direction du ministre de l'eau Samou Adambi. Le ministre devrait justifier le non remplacement de l'entreprise CGC Togo par une autre, alors que celle-ci est disqualifiée pour la poursuite du projet. Conscientes des conséquences qui découlent de cet manque qui a porté un grand coup de frein aux travaux, les bénéficiaires portent en eux l'espoir que le président Patrice Talon qui a pris l'engagement ferme de consacrer son mandat actuel aux actions sociales ne tarirait aucunement de volonté et d'initiatives pour faire dépoussiérer et relancer les machines laissées en hibernation depuis plusieurs mois.

**Ibrahim Yarou Djibril
Coll Parakou**

Togo

160 jeunes artisans précaires ont reçu subventions et outils de l'Etat

Le Programme d'urgence pour la région des Savanes vise à renforcer la résilience des populations locales. L'initiative a bénéficié de 50 milliards FCFA selon le gouvernement, notamment dans l'accès à l'eau potable, l'électricité, les infrastructures sanitaires et éducatives, et les pistes rurales. Au Togo, le ministère a apporté un soutien financier à 160 jeunes artisans vulnérables des 16 communes de la région du Nord, à Mango. C'était la semaine dernière lors d'une cérémonie de remise de kits de travail à laquelle a assisté la ministre du Développement à la Base, Myriam Dossou, ainsi que des autorités admi-

nistratives locales. L'initiative intervient dans le cadre du Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS). Lancé début 2022, ce dernier vise entre autres à appuyer la jeunesse de cette partie du pays dans l'accès à des activités génératrices de revenus. Les bénéficiaires vont également recevoir une subvention de 50 000 FCFA au titre de fonds de roulement, pour leur permettre de lancer leurs propres activités. Cette subvention sera versée sur une période de 3 mois, apprend-on de TogoFirst, via la plateforme d'appui NOVISSI. En appuyant financièrement et matériellement ces artisans vulnérables dans le développement de leurs

activités, il s'agit aussi pour l'Etat de contribuer à lutter contre l'extrémisme violent dans cette région qui a été confrontée à des incursions terroristes par sa frontière nord et à une insécurité croissante depuis plusieurs mois. « J'ai tenu personnellement à être présente à cette cérémonie en présence des préfets et maires pour exhorter la jeunesse des Savanes à cultiver la paix, à rester vigilante, travailler et vivre ensemble, tout en leur rappelant leur rôle et leur responsabilité dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. », a indiqué Myriam Dossou.

20minutes

Un nouveau Cabinet-Conseil spécialisé en finance et industrie au Bénin

Le dernier rapport du Diagnostic-Pays du Secteur Privé (DPSP) de la Banque Mondiale (mars 2023) relatif au Bénin a fortement insisté sur le faible financement des projets et le manque de compétitivité des industries locales.

Au Bénin, comme dans bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne, le développement et la compétitivité des industries sont très fortement plombés par les difficultés d'accès au financement et conseil adaptés, l'insuffisance de maîtrise opérationnelle... ceci malgré un environnement des affaires de plus en plus favorable grâce aux diverses réformes et mesures du gouvernement dont : la création d'une zone économique spéciale, l'opérationnalisation de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, les incitations à la transformation des produits locaux, etc.

Dans un tel environnement, le Cabinet F.I.S. né de la volonté d'experts béninois spécialisés en management industriel, finance industrielle, agro-industrie et certification ISO, vient accompagner et concrétiser la vision des décideurs en vue d'un renouveau industriel au Bénin et dans la sous-région.



Le cabinet F.I.S. ouvre ses portes au Bénin après la Côte d'Ivoire et le Togo avec plus d'une vingtaine d'années cumulées d'expertise de ses fondateurs, dans les plus grandes usines du Bénin et de la sous-région ainsi que du Maroc, les institutions et agences de notation financières, les agences du système des nations unies pour le développement et les universités du Bénin et de la sous-région.

Le Cabinet F.I.S. se positionne fondamentalement sur deux axes majeurs que sont :

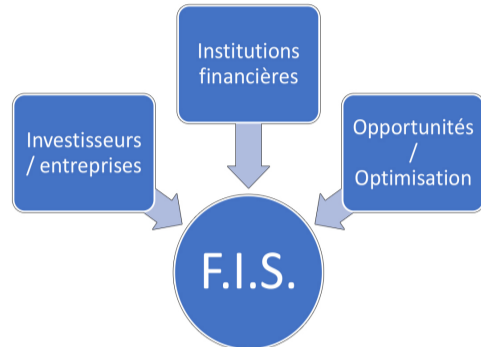
- le montage et levée de financement pour les projets industriels ;
- le conseil et l'amélioration des outils de production existants.

Conscient des insuffisances de nos modèles d'accompagnement actuels des entreprises et porteurs de projets, le Cabinet FIS est basé sur une approche novatrice basée sur les outils modernes de management et de finance tels que le « lean » et l'excellence opérationnelle.

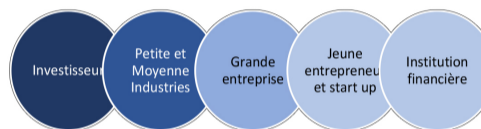
« Financer l'industrialisation aujourd'hui, c'est développer l'Afrique de demain »

1. Stratégie du Cabinet F.I.S.

Se positionner comme acteur unique multicompétent au cœur de la trilogie.



2. Cibles du cabinet F.I.S.



L'investissement industriel, notre métier...

« 1^{er} Cabinet d'expertise en excellence opérationnelle, ingénierie et digitalisation industrielles (industrie 4.0) au Bénin »

3. Prestations de service du cabinet F.I.S.

1. conseils en financement de projet

- Etudes de faisabilité et plan d'affaires
- Structuration financière et levée de fonds
- Analyse économique et enquêtes spécialisées

2. Audits, évaluation et dimensionnement

- Audit technique, qualité et environnemental
- Analyse financière et redimensionnement de projet
- Valorisation d'actifs

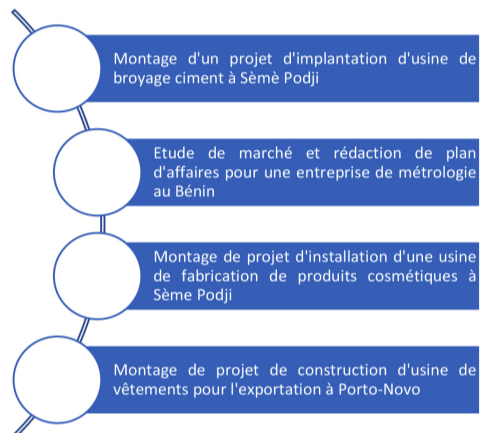
3. Assistance technique et opérationnelle

- Accompagnement à la mise à niveau technique et organisationnelle et manageriale
- Assistance à la certification aux normes qualité, sécurité, sûreté, sanitaire et environnementale
- Conseils en amélioration continue et excellence opérationnelle

4. Formation & communication

- Formations en entrepreneuriat industriel
- Formation sur les thématiques liées à l'industrie
- Animation de conférence, forums, colloques, etc.

4. Projets en cours au Cabinet F.I.S.



5. Profils des experts associés

- Expert financier senior, Abidjan
- Expert industriel senior, Cotonou
- Expert Agro-industriel senior, Cotonou
- Expert / Auditeur QSE certifié, Abidjan

6. Contacts et renseignements

3ème ruelle, en quittant carrefour BENIN MARCHÉ pour Godomey, Maison à étage à droite
Quartier Kindonou, Cotonou - République du Bénin

Secrétariat

(00229) 52 70 70 62

Info@financeindustriesolutions.com

www.financeindustriesolutions.com



FINANCE AND INDUSTRY SOLUTIONS

1^{er} Cabinet-conseil dédié aux industries au Bénin



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Allemagne

Hausse de salaire pour les salariés du public, en plein conflit social

Un combat remporté. Les salariés de l'Etat et des communes en Allemagne ont obtenu une augmentation progressive de leur rémunération pour compenser l'inflation à l'issue d'un accord tarifaire conclu dans la nuit de samedi à dimanche, qui va permettre d'éviter de nouvelles grèves. « Nous sommes parvenus à un accord tarifaire responsable », a indiqué la ministre de l'Intérieur Nancy Faeser, responsable de la fonction publique fédérale. La pression était forte sur les partenaires sociaux après plusieurs semaines de négociations sans résultat, accompagnées de mouvements de grève dans de nombreux secteurs publics, dans un contexte de forte hausse des prix. Quelque 2,5 millions de travailleurs de l'Etat et des communes verront leur salaire augmenter de 5,5 %, ou au moins de 340 euros par mois, à partir de mars 2024. Dès juin 2023, une compensation de l'inflation exonérée d'impôts d'un montant de



3.000 euros doit être versée en plusieurs tranches. « En décidant d'accepter ce compromis, nous sommes allés jusqu'à la limite tolérable », a commenté dans un communiqué Frank Werneke, président du syndicat unifié des services (Verdi), qui représente les salariés du public.

L'Etat veut éviter un durcissement du conflit social

Verdi et la fédération des fonctionnaires réclamaient une hausse des salaires de 10,5 %, et au moins 500 euros par mois sur une durée

de douze mois. Cet accord va permettre d'éviter un durcissement du mouvement social après plusieurs journées de mobilisation et d'arrêts de travail depuis le début de l'année. Verdi s'était joint fin mars à un vaste mouvement de grève nationale ayant paralysé le secteur des transports en Allemagne. Les records d'inflation enregistrés ces derniers mois dans le pays, avec un pic de 10,4 % sur un an en octobre, ont tendu les négociations salariales annuelles dans les différents secteurs d'activité.

20 minutes

Assurance auto

Voici les marques de voitures qui vous coûteront le moins cher



En matière d'assurance automobile, les primes varient de manière significative d'un conducteur à l'autre. Le tarif dépend du niveau de couverture, du profil de l'automobiliste, de son département mais aussi de la marque et du modèle de son véhicule. Le paramètre est donc à prendre en compte au moment de l'achat d'une voiture pour éviter les mauvaises surprises. Une récente étude du comparateur Assurland, relayée par BFMTV, compare ainsi les primes d'assurance en fonction de la marque du véhicule.

Mitsubishi et Dacia, les moins chères

En cette fin d'année 2022, le montant moyen de la prime payée par les automobilistes français s'élève à 630 euros. Mais pour un véhicule Mitsubishi, la facture baisse à 412 euros en moyenne et 416 euros pour les propriétaires d'une Dacia. Pour les modèles de la filiale du groupe Renault, le faible coût de l'assurance s'explique notamment par un des prix relativement bas. Les propriétaires de ces véhicules optent donc souvent pour une couverture au tiers, et non tous risques.

Le coût de l'assurance des véhicules électriques baisse

De l'autre côté, des marques telles que Maserati, Porsche ou BMW font partie des plus chères à assurer. Un phénomène logique compte tenu des prix de ces véhicules. Enfin, il est important de noter que l'assurance des véhicules électriques est actuellement en baisse. Par exemple, la prime pour une voiture Tesla a diminué de 11 % en deux ans, selon Assurland, avec une moyenne située à 915 euros par an.

20 minutes

Coton

Le Mali prévoit un rebond de sa production de coton à 780 000 tonnes en 2023/2024

L'Afrique de l'Ouest est le principal foyer continental de production de coton. Les différentes perturbations qui sont survenues au cours de la campagne de 2022/2023 ont bouleversé la hiérarchie des principaux producteurs de l'or blanc dans la sous-région. Au Mali, l'exécutif prévoit de porter sa production de coton graine à 780 000 tonnes au cours de la prochaine campagne de 2023/2024 qui débutera en mai pour retrouver sa place de premier producteur africain devant le Bénin où la production n'est attendue qu'à 768 000 tonnes. L'annonce intervient quelques jours après la 15ème réunion du bilan annuel du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA) qui s'est tenue du 12 au 14 avril dernier à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, laissant entrevoir une nouvelle hiérarchie dans le top 3 des principaux producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Le Bénin arrive en effet sur la première marche du podium avec une récolte de 587 656 tonnes de coton graine au terme de la campagne 2022/2023. Le Burkina Faso se positionne à la 2ème place avec 411 969 tonnes suivi par le Mali qui fait un bilan de 390 000 tonnes. Selon la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), cette dégringolade du Mali qui était alors le premier producteur africain de coton un an plus tôt avec un record de production de 777 000 tonnes est attribuable à deux principaux facteurs. En premier lieu, les attaques de jassides (insectes parasites du coton qui provoquent un jaunissement des feuilles) qui ont ravagé les champs dans les principaux pays producteurs de la zone CFA en dehors du Bénin et du Cameroun. À cela s'ajoute l'embargo de la CEDEAO qui a considérablement limité l'accès des producteurs aux intrants agricoles importés qui sont restés pour la plupart bloqués dans les ports d'Abidjan et de Dakar dont dépend le Mali. « Notre ambition pour la campagne cotonnière de 2023/2024 se fonde sur des dispositions prises conjointement avec l'exécutif pour assurer un approvisionnement correct des producteurs en engrais ainsi qu'en produits anti-jassides. Souhaitons une bonne pluviométrie pour l'atteinte de cet objectif », peut-on lire dans un communiqué publié sur le site de la CMDT. Créé en 1998, le PR-PICA regroupe aujourd'hui 8 pays de la zone CFA à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Tchad et le Togo.



Marchés

La Côte d'Ivoire a levé 66 milliards FCFA sur le marché financier régional pour financer son budget



Les fonds mobilisés serviront à financer le budget national estimé en 2023 à 11 694 milliards FCFA. Il s'agit en outre d'un nouveau succès pour l'Etat ivoirien, après les difficultés rencontrées au cours des trois premiers mois à mobiliser des financements sur le marché des titres publics de l'Uemoa. La Côte d'Ivoire a réussi à lever 66 milliards FCFA (110,7 millions \$) sur les 60 milliards mis en adjudication pour son émission de bons et d'obligations assimilables du Trésor sur le marché financier de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'opération a été réalisée le 17 avril 2023 avec un taux de couverture de 130,17%. Au total, 78 milliards FCFA ont été servis par les investisseurs régionaux, provenant dans leur écrasante majorité de Côte d'Ivoire. Le rendement moyen pondéré était de 6,56% pour les bons à 182 jours, de 6,84% pour les bons à 364 jours et de 6,63% pour les obligations à 3 ans. Cette émission porte à plus de 630 milliards FCFA le montant total levé cette année sur le marché des titres publics par adjudication, organisé par Umoa-titres, alors que le pays a déjà remboursé cette année 354 milliards FCFA, paiement d'intérêts compris. Selon le calendrier des émissions, la Côte d'Ivoire devrait lever 520 milliards FCFA sur le MTP ce trimestre, sur un objectif annuel de 2080 milliards FCFA. En Côte d'Ivoire, la croissance économique devrait atteindre 6,5 % pour 2023 après 7,4 % l'année passée, d'après le FMI qui a récemment approuvé un programme d'environ 3,5 milliards \$ au profit du pays. Un accord qui sonne comme un vote de confiance dans ses politiques budgétaire et de développement.

Cap-Vert

Les investissements directs étrangers ont augmenté de 58% en 2022, à 133,2 millions \$

Alors que le secteur du tourisme a attiré plus de la moitié des IDE durant l'année écoulée, le Portugal, l'Italie et l'Angola étaient les principaux investisseurs dans l'archipel situé au large de la côte nord-ouest du continent. Le Cap-Vert a attiré des investissements directs étrangers (IDE) d'un montant total de 133,2 millions de dollars en 2022, en hausse de 58% par rapport à 2021, selon des données publiées le 13 avril par la Banque centrale cap-verdienne. Avec près de 44 millions de dollars, le Portugal arrive en tête des pays émetteurs de flux d'IDE vers cet Etat insulaire situé au large de la côte nord-ouest de l'Afrique, devant l'Italie (3,7 millions de dollars) et l'Angola (2,8 millions), a-t-on ajouté de même source. Sur le montant total des IDE mobilisés par le Cap-Vert durant l'année écoulée, près de la moitié (68,3 millions de dollars) ont été spécifiquement consacrés à des projets liés aux secteurs du tourisme et de l'immobilier touristique. L'économie du Cap-Vert, un archipel d'îles volcaniques peuplées par 580 000 habitants, est très dépendante du secteur du tourisme qui représente près de 25% du PIB du pays.

Ecofin du 24 Avril 2023



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 24 avril 2023

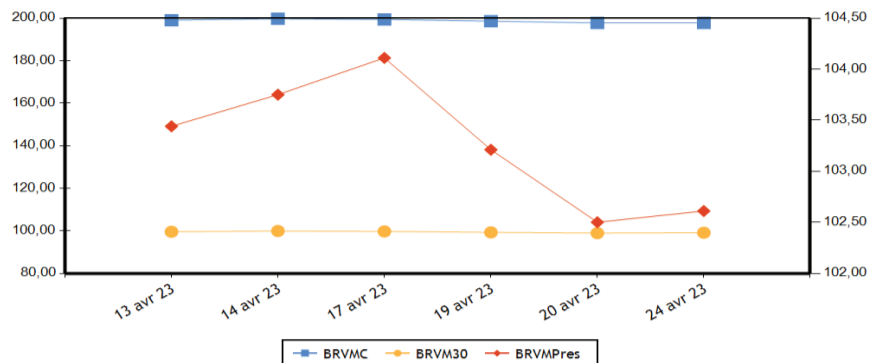
N° 78

BRVM COMPOSITE	197,75
Variation Jour	0,03 %
Variation annuelle	-2,69 %

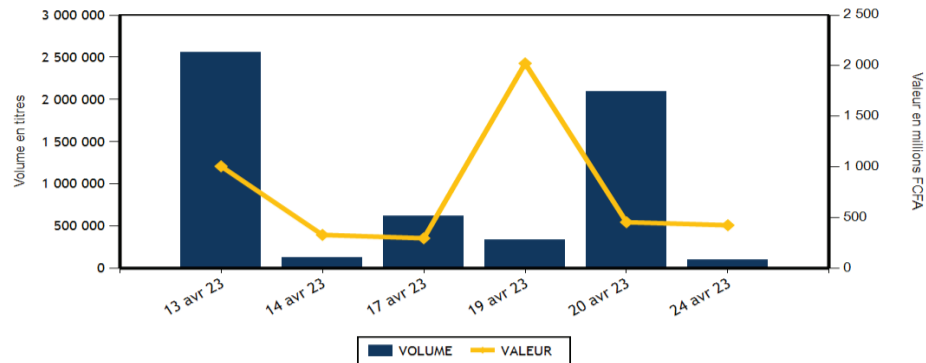
BRVM 30	99,07
Variation Jour	0,17 %
Variation annuelle	-0,93 %

BRVM PRESTIGE	102,61
Variation Jour	0,11 %
Variation annuelle	2,61 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 356 903 616 051	0,03 %
Volume échangé (Actions & Droits)	100 518	-95,20 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	414 926 547	-8,48 %
Nombre de titres transigés	40	8,11 %
Nombre de titres en hausse	7	-22,22 %
Nombre de titres en baisse	16	14,29 %
Nombre de titres inchangés	17	21,43 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 945 159 693 940	-0,36 %
Volume échangé	1 746	964,63 %
Valeur transigée (FCFA)	9 788 475	763,01 %
Nombre de titres transigés	4	-20,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL SN (TTLS)	2 600	1,96 %	2,56 %
BICI CI (BICC)	6 400	1,59 %	-6,57 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	9 050	0,56 %	-11,36 %
SONATEL SN (SNTS)	15 985	0,53 %	5,16 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	5 200	0,19 %	5,16 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 835	-5,50 %	-11,27 %
SOLIBRA CI (SLBC)	75 900	-5,13 %	-8,83 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 215	-2,80 %	-13,21 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	690	-2,13 %	-8,00 %
SOGB CI (SOGC)	5 380	-2,09 %	-5,11 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,61	0,11 %	2,61 %	72 243	295 827 517	6,43
BRVM-PRINCIPAL	36	92,85	-0,15 %	-7,15 %	28 275	119 099 030	8,41

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	95,37	-1,58 %	-8,49 %	2 821	15 173 130	8,48
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	474,61	0,48 %	-2,98 %	24 414	311 172 935	9,12
BRVM - FINANCES	15	75,22	-0,03 %	-0,38 %	59 808	62 022 222	6,18
BRVM - TRANSPORT	2	340,51	-0,70 %	-0,35 %	2 710	3 770 100	5,43
BRVM - AGRICULTURE	5	275,54	-0,59 %	-2,83 %	2 200	10 748 335	5,22
BRVM - DISTRIBUTION	7	337,95	-0,22 %	-5,74 %	8 565	12 039 825	24,99
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 449,81	0,00 %	23,68 %	0	0	14,11

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,41
Taux de rendement moyen du marché	7,70
Taux de rentabilité moyen du marché	7,83
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	120
Volume moyen annuel par séance	647 309,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 006 532 666,18

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,56
Ratio moyen de satisfaction	9,61
Ratio moyen de tendance	210,79
Ratio moyen de couverture	47,44
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	7,60
Nombre de SGI participantes	28

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8868 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjifs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	6EME
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Avril 2023
Dimanche 02 Avril 2023
Jeudi 06 Avril 2023
Lundi 10 Avril 2023
Vendredi 14 Avril 2023
Mardi 18 Avril 2023
Samedi 22 Avril 2023
Mecredi 26 Avril 2023
Dimanche 30 Avril 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 25/04/ 2023

Cours des matières Premières du Mardi 25 Avril 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » du Mardi 25 Avril 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
Agoué		Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
		Gobada	Gobada	lundi
		Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
Donga	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	

Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2023:

1.Libye : 19,01 FCFA	14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA	26.Namibie : 754,54 FCFA	37.Guinée : 855,50 FCFA
2.Angola : 195,35 FCFA	15.Benin : 650 FCFA	27. Guinée-Bissau : 760 FCFA	38.Mali : 881,72 FCFA
3.Algérie : 205,19 FCFA	16.Ethiopie : 654,24 FCFA	28.Afrique du sud : 761,38 FCFA	39.Sénégal : 890,90 FCFA
4.Egypte : 267,47 FCFA	17.Soudan : 659,49 FCFA	29.Côte d'ivoire : 775 FCFA	40.Kenya : 892,21 FCFA
5.Nigeria : 278,61 FCFA	18.Mauritanie : 681,77 FCFA	30.Ghana : 780,11 FCFA	41.Djibouti : 898,11 FCFA
6.Tunisie : 499,59 FCFA	19.Sierra Leone : 685,71 FCFA	31.Lesotho : 780,11	42.Zambie : 899,53 FCFA
7.Tchad : 518,54 FCFA	20.Togo : 700,79 FCFA	32.Madagascar : 812,23 FCFA	43.Rwanda : 909,25 FCFA
8.Niger : 557,22 FCFA	21.Botswana : 705,37 FCFA	33.Cap-vert : 826,65 FCFA	44.Burundi : 963,66 FCFA
9.Gambie : 590 FCFA	22.Tanzanie : 744,71 FCFA	34.Mozambique : 837,14 FCFA	45.Seychelles : 994,47 FCFA
10.Gabon : 605 FCFA	23.Libéria : 734,87 FCFA	35.Maroc : 844,35 FCFA	46.Ouganda : 1022,01 FCFA
19. Zimbabwe : 624,82 FCFA	24.Comores : 750 FCFA	36.RDC : 853,53 FCFA	47.Maurice : 1035,12 FCFA
11.Congo : 625 FCFA	25.Burkina Faso : 750 FCFA		48.Malawi : 1048,23 FCFA
12.Cameroun : 630 FCFA			49.Érythrée : 1311,10 FCFA
13.Somalie : 635,89 FCFA			50.République centrafricaine : 1.500 FCFA

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdjì zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Entretien avec Docteur Jean-Baptiste Elias

« La corruption fait beaucoup de dégâts dans nos pays »

Dans cet entretien, le président du Front des Organisations nationales de lutte contre la corruption (FONAC), Jean-Baptiste Elias fait une lecture sans concession de la corruption au Bénin. Mieux, il propose des pistes de solutions pour juguler le mal.

L'économiste : Que retenir en résumé de la lutte contre la corruption dans notre pays ?

Docteur Jean-Baptiste Elias : La corruption constitue un fléau mondial. Elle fait beaucoup de dégâts dans nos pays respectifs. Les Chefs d'État et de gouvernement ont pris conscience de ce fléau de même que dans les regroupements sous régionaux, régionaux et internationaux. Il y a eu des dispositions qui sont prises, c'est ainsi qu'en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, les Chefs d'État et de gouvernement ont signé le 21 décembre 2001 à Dakar au Sénégal le protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption. De même, le fléau étant très sérieusement une préoccupation pour les Chefs d'État et de gouvernement, au niveau de l'Union Africaine, le 11 juillet 2003 à Mapouto au Mozambique, les Chefs d'État et de gouvernement ont signé la Convention de l'Union Africaine sur la prévention de la lutte contre la corruption. Toujours voulant faire quelque chose sur ce fléau mondial, les Chefs d'État et de gouvernement au niveau des Nations-Unies ont signé au Mexique le 31 octobre 2003, la convention des Nations-Unies contre la corruption. Le Bénin a signé les trois textes que je viens de citer. Notre pays les a ratifiés et a déposé les instruments de ratification. A partir de cet instant, le Bénin est partie au protocole de la CEDEAO, de l'Union Africaine et des Nations-Unies contre la corruption. Chacun des trois textes, a prévu au niveau de chaque État, l'internationalisation de ces trois dispositions dans le droit positif de chaque pays. C'est ainsi que le Bénin par la loi 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption a pris un texte de 156 articles pour internaliser l'essentiel des trois textes dont je vous ai fait cas. On a commencé par faire ce texte, quand les Nations-Unies ont voulu compléter la Convention des Nations-Unies contre la corruption et ont convoqué à Djakarta en Indonésie, une réunion qui a sorti un texte appelé "les Principes de Djakarta". Ces Principes de Djakarta n'ont pour essentiel élément que de rendre les institutions nationales de lutte contre la corruption indépendantes, de leur donner nécessairement les moyens pour travailler et de ne pas s'impliquer dans ce que ces institutions nationales de lutte contre la corruption vont faire. À Djakarta, en 2012, il y a eu pour l'Afrique cinq représentants, un représentant pour l'Afrique de l'Ouest, un représentant pour l'Afrique du Nord, un représentant pour l'Afrique de l'Est, un représentant pour l'Afrique Centrale et un représentant pour l'Afrique Australe. Pour l'Afrique de l'Ouest, celui qui a été élu pour représenter les quinze États membres de la CEDEAO, s'appelle docteur Jean-Baptiste Elias. L'élection a eu lieu à Lagos au Nigeria et donc Elias Jean-Baptiste a été porté au poste du président. Dans le travail que nous avons fait à Djakarta en Indonésie, pour sortir les Principes de Djakarta, si vous voulez publier les Principes de Djakarta, je peux les mettre à votre disposition. J'étais là-bas. Je connais l'esprit et la lettre des Principes de Djakarta qui ont complété la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la corruption. En matière de lutte contre la corruption au Bénin, nous avons fait un certain nombre de progrès, il reste beaucoup à faire. En février 2023, Transparency International a sorti son indice de perception de la corruption pour l'année 2022, hélas ! J'ai vu ce que j'appelle les "Klébés" qui ont commencé par sortir des éléments pour dire que le Bénin a fait un grand bond. Je n'ai pas voulu intervenir pendant ce temps parce que les personnes qui ont fait ces analyses-là qui sont prêtes à endormir les responsables au sommet de l'État.

En effet, pour l'indice de perception de la corruption de l'année passée, le Bénin a eu 42 points sur 100 et le dernier indice de perception de la corruption de Transparency International, le Bénin a eu 43 points sur 100, ça fait un point de plus. J'ai vu beaucoup de gens jaser pour dire que le Bénin a fait un grand bond !!! Tout va bien. Non ! Ce n'est pas vrai. Ne dites plus des choses pareilles pour endormir les responsables à divers niveaux et au sommet de l'État. Dans quel pays, vous allez et l'élève d'une classe qui n'a pas la moyenne mais que vous félicitez comme il a fait du bon travail. 43 points sur 100, on n'a pas la moyenne. Moi, je veux me comparer au premier de la classe et non au dernier de la classe. Pendant qu'au Bénin, nous avons 43/100, toujours en Afrique, il y a eu les Sey-



chelles qui ont eu 70/100 et nous on a 43/100, on commence par dire qu'on a fait des progrès, on n'a rien fait. Le premier de la classe en Afrique, ce sont les Seychelles.

Au Bénin, nous avons l'Autorité de Lutte contre la Corruption, cette institution a été mise en place et avec le financement de l'Union Européenne, le Système national d'intégrité a été fait et en novembre 2016 le gouvernement du président Patrice Talon, a entériné toutes les conclusions du Système national d'intégrité.

Que dit le Système national d'intégrité en ce qui concerne l'Autorité Nationale de lutte contre la corruption ?

Premièrement, il s'agit de renforcer l'Autorité Nationale de Lutte contre la corruption. Deuxièmement, donner plus d'indépendance à l'Autorité Nationale de Lutte contre la corruption. Troisièmement, de lui donner les moyens financiers, 1/100 du budget national pour que l'Autorité Nationale de Lutte contre la corruption puisse travailler comme il faut. Enfin, donner la possibilité à l'Autorité Nationale de Lutte contre la corruption de pouvoir faire en sorte que ses enquêtes aient un caractère obligatoire pour que la justice s'en serve pour avancer. Le 23 avril 2020, alors que déjà en novembre 2016, le gouvernement a approuvé et adopté les conclusions du rapport sur le Système National d'intégrité, on a diminué les pouvoirs, annulé et abrogé l'Autorité nationale de lutte contre la corruption au lieu de la renforcer comme le recommande le Système national d'intégrité. On l'a plutôt abrogée le 23 avril 2020. On l'a remplacée par le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption au Bénin qui depuis trois ans n'est pas opérationnel à ce jour. Le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption créé le 23 avril 2020 n'a jamais été installé à ce jour. En regardant le rapport du Fonds Monétaire International, il est dit clairement qu'il faut installer le Haut-Commissariat à la prévention de la Corruption d'une part, il faut revoir la loi qui l'a créé parce que son indépendance et son pouvoir de travail ne sont pas garantis conformément aux principes de Djakarta auxquels le Bénin a adhéré. Dans les recommandations, il fallait donc donner plus de pouvoir au Haut-Commissaire à la prévention de la corruption, il faut lui donner réellement son indépendance et son autonomie, il faut lui donner les moyens pour qu'il puisse travailler et il faut l'installer. Deuxièmement, nous sommes toujours dans le rapport du Fonds Monétaire International en matière de lutte contre la corruption. Depuis qu'on a abrogé et supprimé l'Autorité Nationale de lutte contre la corruption, le problème important de la déclaration du patrimoine s'est posé puisque toujours dans la loi du 23 avril 2020 on a d'abord soustrait tous les députés, tous les élus locaux, de l'obligation de faire la déclaration du patrimoine et en septembre 2020 on a abrogé totalement la loi, ce qui fait qu'aujourd'hui en dehors du président de la République et des ministres, plus personne n'est astreinte à la déclaration du patrimoine au Bénin à ce jour et depuis trois ans. Or, le Bénin a signé et ratifié la Convention des Nations-Unies contre la corruption, a signé et ratifié la Convention de l'Union Africaine sur la prévention de la lutte contre la corruption, a signé et ratifié le protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption, et ces trois textes font obligation à tous les États-parties de soumettre un certain nombre de leurs agents publics à la déclaration de patrimoine. Si nous prenons la Convention des Nations-Unies contre la lutte contre la corruption, l'article 8 alinéas 5 le prescrit très clairement. Mais la loi du 23 avril 2020 créant le Haut-Commissariat à la Prévention dit qu'un décret sera pris par le

Chef de l'État en Conseil des Ministres pour donner la liste des personnalités qui sont astreintes à faire la déclaration des patrimoines. Dans le rapport du Fonds Monétaire International, il est recommandé de faire les déclarations comme l'ont prévu le protocole de la CEDEAO, la Convention de l'Union Africaine et la Convention des Nations-Unies de lutte contre la corruption. Par contre dans le Protocole de la CEDEAO, il faut que l'agent astreint puisse faire la déclaration de patrimoine. Que la déclaration du patrimoine soit faite également pour les enfants et pour le conjoint de cet agent-là alors qu'ici au Bénin jusqu'à nouvel ordre, ce n'est que l'agent astreint à la déclaration de patrimoine qui faisait sa déclaration du patrimoine.

Autres recommandations, le tout n'est pas de faire la déclaration de patrimoine, non seulement il faut donner les moyens à la structure devant recevoir des déclarations de patrimoine, de contrôler et de vérifier le contenu de certains vis-à-vis de sa déclaration de patrimoine, et de voir la véracité de ce qui est fait puisque dans la loi 2011-20, il était prescrit qu'en cas de fausses déclarations, il est prévu des sanctions à encourir. Aujourd'hui, il n'y a plus rien de tout ça. Le rapport de FMI a prévu qu'il faut donc faire la déclaration de patrimoine mais chose nouvelle, que les autres pays font que le Bénin n'a jamais fait c'est que le FMI demande de publier ce rapport, de publier la déclaration du patrimoine des uns et des autres pour que tout le monde puisse voir de quoi il s'agit. Toujours dans ce rapport, le grand problème du conflit d'intérêt a été soulevé. Tout le monde sait et voit ce que sait que le conflit d'intérêt au sommet de l'État, à la présidence de la République, au niveau des ministres, au niveau des responsables à divers niveaux, au niveau des présidents et des membres des institutions, au niveau des directeurs généraux des entreprises publiques et semi-publiques, au niveau des directeurs généraux des services publics. Avec l'abrogation de la loi 2011-20 du 12 octobre portant lutte contre la corruption, le problème du conflit d'intérêt est mis de côté. Le décret portant application de l'article 3 de la loi 2011-20 est également mis de côté. Aujourd'hui, dans le code pénal, on ne retrouve plus un bon traitement de la façon dont il faut gérer le conflit d'intérêt au Bénin. Ayant abrogé la loi 2011-20, il n'y a que le code pénal qui est aujourd'hui en vigueur. Mais le Code Pénal également, dans les recommandations du FMI, doit être revu parce qu'il y a beaucoup de choses qui manquent. Je vous donne deux exemples. Le délai de prescription du délit de corruption, qui dans la loi 2011-20 est de 20 ans, à compter du jour où on a constaté le délit de corruption, au niveau du code pénal aujourd'hui, il est de six ans à compter du jour où le délit est commis. Autrement dit, si quelqu'un était dans le système et a commis un délit de corruption, à l'arrivée du président de la République en 2016, il commet ce délit de corruption en juin 2016 et que personne ne lui a rien dit jusqu'en juin 2021 ou bien 2022, c'est terminé on ne peut plus le poursuivre. C'est un recul important.

Que faire pour vraiment lutter contre la corruption au Bénin ?

Il y a trois choses à faire. La première, c'est d'éduquer et d'informer la population, il ne faut pas être fatigué de le faire, aussi bien en français qu'en langues nationales ; mettre la lutte contre la corruption dans les cursus au niveau primaire, au niveau secondaire et au niveau supérieur.

Deuxièmement, il faut mettre en place les structures au niveau institutionnel, au niveau légal au niveau réglementaire et leur donner toute l'indépendance nécessaire prévue par les principes de Djakarta, leur donner les moyens nécessaires de travailler et les laisser faire comme il se doit en mettant en place des agents vertueux après une enquête de moralité approfondie.

La troisième et dernière chose, c'est qu'en cas de délit des citoyens de n'importe quelle famille, de n'importe quel endroit, que la justice puisse faire son travail, puisse le faire bien et rapidement pour donner l'exemple afin que chacun puisse rentrer dans les rangs.

Belmondo ATIKPO (Transcription)

Géopolitique

Le dollar américain : les raisons cachées de la guerre en Ukraine

(Trois piliers-porteurs sous-jacents selon Oleg Nesterenko)

En ayant déjà dans le passif l'invasion criminelle et la destruction de l'Irak basées sur de grossiers mensonges prémédités que l'état américain a proliféré à l'ONU en 2003 via Colin Powell sur les soi-disant armes de destruction massive détenues par Saddam Hussein, les Etats-Unis ne pouvaient plus se permettre de réutiliser la même technique et ont été obligés de diversifier la mise en place de l'invasion, afin de ne pas se mettre, une fois de plus, en position de criminels de guerre.

Soit, au moment quand

tions Unies contre la Libye datée de 1973 - vieille de plus de 35 ans - pour attaquer et détruire le pays.

La réalisation été faite en violant même leur propre résolution nouvellement adoptée : au lieu de l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye prévue par la résolution, ce sont les bombardements directs des objectifs militaires au sol qui ont eu lieu. Ces bombardements ont été totalement illicites et en totale violation du droit international, car ceux qui ont voté pour l'adaptation de la résolution l'ont fait étant rassurés par



● Oleg Nesterenko, Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen

ment menti à l'ONU, une fois de plus, afin d'avoir une moindre base légale pour déclencher les hostilités et de faire par la suite ce qui était prévu d'avance : anéantir la nouvelle menace au dollar américain.

Que ce sont les USA et personne d'autre qui sont les réels auteurs de la destruction de la Libye en 2011 était un secret de polichinelle.

Et, à partir de la publication par Wikileaks de la correspondance du 2 avril 2011 entre l'ancienne secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton et son conseiller Sid Blumenthal sur le sujet, le « secret » est sorti de l'ombre : Clinton était l'élément-clé

de la conspiration occidentale contre le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi et, plus précisément, contre la nouvelle monnaie panafricaine – menace directe au dollar américain.

Blumenthal écrit à Clinton :



« Selon les informations sensibles disponibles par cette source, le gouvernement de Kadhafi détient 143 tonnes d'or, et un montant similaire

en argent... Cet or a été accumulé avant le courant de rébellion et était destiné à être utilisé pour établir une monnaie panafricaine basée sur le dinar-or libyen ». Comme je l'ai mentionné auparavant, aucune guerre n'a jamais une seule raison pour être lancée. Dans le cas de la guerre contre Kadhafi cela a été de même : une des raisons-clés complémentaires était l'intérêt personnel de Hillary Rodham Clinton de jouer le rôle de « dame de fer » dans le milieu politique américain, en vue des futures élections présidentielles. Ceci était comme dire à son parti politique : « regardez : j'ai été capable d'écraser tout un pays. Ne doutez donc pas que je suis bien en capacité de mener le com-

bat électoral ».

En avril 2015 elle annonce sa candidature à la présidence et, en juillet 2016, elle est officiellement désignée comme candidate du Parti démocrate.

Dans la seconde grande guerre du dollar ce n'est pas que l'avenir de la Libye, mais l'avenir de tout le continent africain qui était mis sur l'hôtel du sacrifice pour le bien-être de l'économie américaine. Tous ceux qui essaient de mettre en danger le système monétaire américain - doivent disparaître, s'ils ne sont pas de taille à résister. Néanmoins, si c'est un pays puissant qui est en cause et que l'on n'est pas en mesure de l'écraser directement, comme l'Irak et la Libye, ce sont des attaques indirectes multimodales d'envergure qui sont élaborées et lancées, restant toujours dans l'ombre, faisant passer l'agressé pour l'agresseur, dans le but d'affaiblir l'adversaire au point qu'il abandonne ses projets de « destitution » du dollar et soit obligé de se concentrer sur la résolution de problèmes nouvellement apparus.

Après la fin de la guerre en Ukraine - la troisième grande guerre du dollar américain, c'est inévitablement la quatrième grande guerre du dollar - la guerre de Chine - qui aura lieu et dont on ignore encore quelle forme précise elle prendra.



ce nouveau « printemps arabe » est arrivé au point d'être écrasé par le pouvoir de l'état libyen - les américains, en restant dans l'ombre, utilisent les pays satellites et vassaux - la France, le Royaume-Uni et le Liban - pour déterrer de l'oubli une résolution du Conseil de sécurité des Na-

les auteurs que l'objectif de l'action n'est que l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne protégeant les civils et nullement la défaite de Kadhafi, ni la destruction de son armée.

C'est-à-dire que les USA, sous la couverture de ses pays-satellites, ont directe-

Possibilité de réduction des prix à payer aux péages

Les regards toujours tournés vers le président Talon

Transporteurs et opérateurs économiques béninois ou nigériens attendent de voir se traduire dans les faits, la promesse faite par le président Patrice Talon de revoir à la baisse, les frais à payer au niveau des différents postes de péage et pesage. La question avait été abordée à Cotonou, au cours d'une conférence de presse conjointement donnée par le président Mohamed Bazoum et son homologue béninois, il y a quelques semaines.

Les réponses données par le président Patrice Talon avaient été favorablement accueillies dans le milieu des transporteurs, des opérateurs économiques et des usagers du corridor Cotonou-Niamey. A travers leurs organisations professionnelles, ils se sont réjouis, et souhaité quelques retouches sur le mode de paiement des frais au niveau du paiement des frais de au niveau des ponts de péages situés sur la route inter-état N°2. Mais depuis

s'est silence radio autour de cette promesse qui ne pourrait que réjouir tous les conducteurs de véhicules poids lourds ou légers. S'il est qu'une mesure gouvernementale de cette envergure pourrait être prise sur simple coup de tête, l'on ne pourrait que s'attendre à ce que les demandeurs soient situés sur le niveau d'avancement de ce qui pourrait être une question d'intérêt commun entre nos deux Etats. Surtout que la récente augmentation du prix

d'achat du gas-oil opérée par les autorités béninois avait alourdi les charges à payer. A cela s'ajoute l'amère pilule actuellement imposée par la commercialisation des noix de cajou et de soja. S'il est vrai que ligoté ne pense pas que l'on pense en sourdine à sa délivrance, il n'en demeure pas moins que, sacrés sont les paroles et promesses du souverains.

Ibrahim Yarou
Djibril (Coll) Parakou

JO de Paris 2024

Plus de 200.000 inscrits pour être bénévole à une semaine de la clôture des candidatures

Près de 60 % des missions sont dédiées à l'accueil (public, médias, etc.) pour des Jeux où sont attendus près de dix millions de spectateurs. Certains candidats seront déjà retenus pour des épreuves tests qui se dérouleront cet été, comme le handball, l'aviron, ou encore la nage en eau libre. Mais la très grande partie des candidats sera choisie d'ici fin 2023. Deux questionnaires et quelque 200 questions « Nous avons déjà dépassé le nombre de candidatures de Tokyo où il y avait eu

200.000 candidatures sur le portail des volontaires pour 60.000 places », a expliqué Bruno Marie-Rose, responsable de la technologie du comité d'organisation des JO, en marge de l'inauguration du centre de test des JO de Paris du groupe français Atos. Sur le portail ouvert il y a cinq semaines, après avoir donné ses coordonnées et son lieu de résidence, car l'hébergement ne sera pas pris en compte, les candidats doivent répondre à deux questionnaires, de type tests de personnalité

de près de 200 questions au total, (exemple : « ce pour quoi j'ai le moins d'indulgence : 1. l'incapacité à penser ou 2. le manque d'initiatives » ou encore « je préfère 1. penser en dehors du cadre pour trouver de nouvelles solutions ou 2. travailler pour une organisation qui participe à rendre un monde meilleur »). Certains militants contre les JO ont récemment annoncé leur intention, sur les réseaux sociaux, d'infiltrer le réseau de bénévoles.

20minutes



Avec ARESS, vivez l'Energie, l'Energie de Qualité pour tous

LA QUALITE POUR TOUS

f in @ ARESS

(+ 229) 96 63 96 82

FONi 2023 | SPONSOR OFFICIEL AFRIK CRÉANCES LE LEADER DE L'INTERMÉDIATION

2^{ème} ÉDITION

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION, DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

Thème

« L'intermédiation et les innovations technologiques dans les dynamiques de l'inclusion financière »



02 > 05 MAI 2023

HÔTEL 02 FÉVRIER, LOMÉ - TOGO

(228) 93 03 36 36 (228) 97 67 30 30 (228) 22 20 38 41

support@foni.africa www.foni.africa FoniAfrica

LE PLUS GRAND HUB FINANCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST